

Centre de Gestion

de la Fonction PubliqueTerritoriale du Gard

ARRETE N° I/B-2017-64 LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE 2017

ATTACHE TERRITORIAL (Pour Catégorie B)

Madame Reine Bouvier, Présidente du Centre de Gestion du Gard, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 23, 39 et 44,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987, portant statut particulier du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux,

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale, notamment ses articles 17 et 18, Vu l'avis de la commission administrative paritaire du **22 juin 2017**,

Arrête

Article 1^{er}: La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'Attaché territorial au titre de la promotion interne avec effet au 1^{er} juillet 2017 est fixée comme suit :

HERMET Solange STACHETTI Amalia BRUGUIER Renaud

- Mairie de VERGEZE
- → Mairie de BAGNOLS SUR CEZE
- → Communauté de Communes RHONY VISTRE VIDOURLE

Article 2: Ampliation du présent arrêté: transmise au représentant de l'Etat, publiée sur le site internet cdg30.fr, notifiée aux collectivités

Fait à NIMES, le 30 juin 2017

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Transmis au contrôle de légalité le : Affiché le : La Présidente

Reine BOUVIER